



DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Objet : Inscription à un enseignement de langue et culture d'origine dans le premier degré (E.L.C.O.)

Madame, Monsieur,

À l'école élémentaire, votre enfant peut recevoir un enseignement de langue et culture d'origine (ELCO) encadré et contrôlé par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cet enseignement est accessible à partir du cours élémentaire première année (CE1) et est ouvert à toutes les familles qui en font la demande, quelle que soit leur nationalité ou leur origine, dans la limite des places possibles.

Les cours proposés sont d'une durée de 1h30 à 3 heures par semaine, en sus des 24 heures hebdomadaires. Ils peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. Par conséquent, ils peuvent avoir lieu dans une école différente de celle de votre enfant.

Dans le cadre d'accords avec la France, neuf pays partenaires mettent à disposition des enseignants qualifiés qui assurent ces cours et évaluent les progrès et le travail de leurs élèves. Le travail de ces enseignants est encadré et évalué par les inspecteurs français.

Si vous souhaitez que votre enfant suive un enseignement de langue et culture d'origine durant l'année scolaire 2017-2018, remplissez le formulaire ci-contre et remettez-le au directeur de l'école de votre enfant.

Vous pouvez vous adresser au directeur de l'école de votre enfant pour toute information complémentaire.

PARTIE A RETOURNER A L'ÉCOLE

AVANT LE :

TAMPON DE L'ÉCOLE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS

Madame, Monsieur :

demandent que leur enfant :

inscrit en classe de à l'école :

.....
située dans la commune de

.....
suit un enseignement de langue et culture d'origine pendant l'année scolaire 2017-2018.

L'inscription implique le respect des horaires et la présence de l'élève pour la totalité de l'année scolaire.

Choix de la langue (cocher la case correspondante) :

ARABE SERBE

ITALIEN TURC

À le 2017

Signature des parents :